

## ASSOCIATION BIOVALLEE – BULLETIN D'ADHESION 2020-2021

Créée au printemps 2012, l'Association Biovallée est le lieu de rencontres entre les différents acteurs et actrices du territoire encourageant des dynamiques collectives et a pour ambitions de :

- Promouvoir et construire ensemble les principes et les actions qui nourrissent la culture et les valeurs du territoire Biovallée, qui font la fierté des habitant-es, des entreprises, des associations, des collectivités locales...
- Rassembler, fédérer et mettre en réseau tous les acteurs adhérant à ces principes autour de leur contribution au développement humain durable du territoire, au sein d'un réseau actif et vecteur de réflexion, de solidarité et de coopération.
- Établir et animer des outils permettant à chacun de mesurer son niveau d'engagement : la charte Biovallée® et la labellisation des structures adhérentes.
- Réaliser toutes actions de partage d'expériences, de promotion et de communication, en particulier sur les pratiques et savoir faire des adhérents ainsi que sur leurs initiatives collectives, de manière à amplifier le mouvement d'un développement durable porté par tous et toutes.
- Convaincre les acteurs et les habitant-es que le projet et la marque Biovallée® font la différence pour l'avenir de notre vallée.
- Valoriser la notoriété Biovallée et sa culture territoriale comme éléments de fierté et d'innovation, pour que chacun puisse s'y reconnaître du Diois à la Confluence.

### Contenu de l'adhésion

La cotisation comprend :

- **l'affichage sur le site internet et le relai des actualités** via la page Facebook de l'Association et la liste de diffusion du réseau adhérent,
- **les invitations** aux rencontres, partage d'expériences, réseaux, AG annuelle, et tout autre événement partenaire.
- une participation au **financement du programme Nature « sous les arbres rejoignons nous »** à savoir du temps de travail alloué par les salariés, le développement d'outils de communication, de partenariats, l'organisation de formations et d'accompagnements, l'organisation des plantations dans toute la vallée de la Drôme, par les associations Biovallée et Ecologie aux Quotidien.

### Conditions d'adhésion

La structure adhère à la démarche de Développement Humain Durable Biovallée® et à l'Association Biovallée dont elle s'engage à respecter les termes de la charte d'engagement et le règlement intérieur.

La structure accepte que l'Association Biovallée puisse utiliser à des fins rédactionnelles ou promotionnelles, les images ou propos non confidentiels recueillis la concernant, tout en citant la société ou ses représentants.

**Adhésion 2021 pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2020**

\*souscrite entre le 05/11/2020 et le 30/04/2020 dans le cadre du programme Nature « sous les arbres rejoignons nous ».

(Cadre réservé à l'Association Biovallée)

N° Adhérent : \_\_\_\_

Organisation / Raison Sociale :

N° SIRET :  
Code NAF :

Domaine/secteur :

Description de l'activité/mission :

Adresse :

Code Postal : 26 ...

Commune :

Tél principal :

E-mail :

Site internet

Réseaux sociaux :

**Dirigeant-e**

**Interlocuteur Contact (si différent)**

NOM – Prénom :

NOM – Prénom :

Fonction :

Fonction :

Ligne Directe :

Ligne Directe :

Portable :

Portable :

E-mail :

E-mail :

Année de création :

Parrainé par :

Effectifs 2019 (Équivalent Temps Plein) :

Raison(s) de l'adhésion :

Masse Salariale 2019 (K€) :

CA HT 2019 ou Budget (en K€):

Intéressé par (collectifs, mise en réseau, etc).:

Type de clients/partenaires :

Je règle la cotisation d'un montant de \_\_\_\_\_€ TTC.

Je souhaite contribuer à l'autonomie financière de l'Association Biovallée, soutenir le programme « sous les arbres rejoignons nous » en faisant un don de \_\_\_\_\_€ TTC

= Règlement total : \_\_\_\_\_€ TTC

J'ai pris connaissance des conditions d'adhésion au verso et atteste l'exactitude des renseignements fournis.

Le \_\_/\_\_/202\_\_

Cachet + Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

## Barème de cotisations et conditions de règlement

Montant annuel (€TTC)	Habitantes et habitants	Associations/ Organismes Publics & Parapublics	Entreprises	Collectivités
5	Montant unique			
50		Budget < 100 000€	Autoentreprise, - 3 ans, CA < 20 K€	Commune < 100 habitants
100		Budget-MS de 100 001 à 300 000€	CA-MS de 20 001 à 100 000€	Commune entre 101 et 500 habitants
150		-	CA-MS de 100 001 à 400 000€	-
200		Budget-MS de 300 001 à 800 000€	CA-MS de 400 001 à 800 000€	Commune entre 501 et 1000 habitants
300		Budget-MS > 800 000€	CA-MS > 800 000€	Commune de plus de 1001 habitants

Règlement à l'adhésion (puis en janvier de chaque année)

par virement (*références IBAN en pied de page*)

par chèque libellé à : Association Biovallée